



Procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de paroisse

Mardi 27 mars 2018 à Fontaines, salle de paroisse à 18h30.

Ordre du jour :

1. Accueil
2. Nomination de scrutateurs
3. Procès-verbaux
 - de l'Assemblée Générale ordinaire du 18 avril 2017 : adoption
 - de l'Assemblée Générale extraordinaire du 10 décembre 2017 : adoption
4. Rapport d'activité 2017 du Conseil paroissial
 - discussion, remarques
 - adoption
5. Présentation des comptes 2017
 - rapport des vérificateurs de comptes
 - questions, remarques
 - adoption
6. Nomination des vérificateurs de comptes 2018 (2 + 1 suppléant)
7. Réélection de la pasteure Alice Duport
8. Informations
9. Divers.

Présidence : Jean-Daniel Rosselet.
Présent(e)s : 41 personnes
Excusé(e)s : 11 personnes annoncées

1. Accueil.

A 18h30, le président, Jean-Daniel Rosselet, invite les participants à prendre place et ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire de paroisse, en saluant les paroissiens et paroissiennes présent(e)s.

L'assemblée se lève et observe une minute de silence en mémoire de Pierre-André Guyot, décédé la semaine passée.

Aucune proposition de modification de l'ordre du jour n'est formulée. Les divers documents, rapport d'activité, rapport des comptes et PV de l'Assemblée 2017, ont été publiés sur notre site Internet. Des exemplaires papiers sont aussi à disposition et distribués aux personnes qui en font la demande.

2. Nomination des scrutateurs.

Mmes Sandra Depezay et Marie-Claire Chassot s'annoncent et sont acceptées à l'unanimité.

3. Procès-verbaux.

Le PV **de l'assemblée générale ordinaire (avril 2017)** a été publié sur notre site Internet. La lecture n'en est pas demandée. Aucune question n'est posée.

A mains levées, le procès-verbal est accepté sans opposition par l'assemblée.

Le PV **de l'assemblée générale extraordinaire (décembre 2017)** a été publié sur notre site Internet. La lecture n'en est pas demandée. Aucune question n'est posée.

A mains levées, le procès-verbal est accepté sans opposition par l'assemblée.

4. Rapport d'activité 2017 du Conseil paroissial.

Le président met en avant les nombreuses et variées activités menées dans la paroisse, il souligne la richesse des offres proposées.

Aucune question n'est posée. A mains levées, le rapport est accepté sans opposition.

Le président remercie les auteur(e)s de ce document, notamment les rédactrices Alice Duport et Myriam Blanchoud-Vuillienet.

5. Présentation des comptes 2017.

Le président signale que la paroisse n'a toujours pas trouvé de responsable des finances, malgré les démarches entreprises. La secrétaire Myriam Blanchoud-Vuillienet effectue les paiements au jour le jour et le président lui-même signe les ordres de paiements. Merci à eux pour tout ce travail supplémentaire à leur fonction.

L'ancien responsable des finances, Jean Messerli, nous fait encore l'amitié de boucler les comptes 2017, d'ouvrir la comptabilité 2018 et de préparer les documents présentés ce soir. Merci à lui aussi pour les tâches accomplies.

Le rapport a été publié sur notre site Internet. La situation s'est améliorée depuis l'année passée. Les comptes 2017 bouclent sur un léger bénéfice de 1547,01 francs, grâce à diverses mesures prises par le Conseil paroissial. Par exemple, l'encart publié dans Val-de-Ruz Infos couvre maintenant une demi-page seulement et aussi les mises-sous-plis effectuées par une équipe de bénévoles, ainsi que le portage du courrier par un plus grand nombre de personnes. Sans oublier quelques dons plus importants que d'habitude.

Le total des charges d'exploitation se monte à 180'416,39 francs et le total des produits d'exploitation s'élève à 181'963,40 francs. Relevons que, par rapport à l'année précédente, les charges d'exploitation ont augmenté de 22'000 francs environ tandis que les produits d'exploitation ont augmenté de 40'000 francs environ. Ces différences correspondent pour 15'000 francs aux coûts et recettes du voyage paroissial organisé en Alsace au mois de septembre 2017.

On passe en revue les comptes d'exploitation d'abord, chapitre par chapitre, autant pour les charges que pour les produits. Le responsable des finances souligne les différences par rapport à l'année précédente et répond dans la foulée aux questions de l'assemblée. De même, on examine ensuite les comptes de bilan. A noter que la débitrice continue de rembourser sa dette par tranche de 500 francs par mois.

Les comptes ont été contrôlés par les vérificateurs Mme Ginette Stalder et M. Claude-Alain Michel en date du 6 février 2018. Ces deux personnes ont trouvé les comptes bien présentés et clairement établis. Ils proposent de les adopter et d'en donner décharge à la secrétaire (Myriam Blanchoud-Vuilliomonet) et au trésorier (Jean Messerli). Ce qui est fait à mains levées, sous les applaudissements et sans opposition.

Les vérificateurs remettent à la secrétaire leur rapport écrit.

Le président rappelle que nous cherchons toujours un trésorier, technicien de la comptabilité. Les efforts réalisés pour garder des comptes équilibrés devront continuer. On ne peut plus manger la fortune (les liquidités) comme pendant les premières années de la fusion des paroisses. La plus grande partie de la fortune est immobilisée (fonds auprès de l'EREN, maison Farel et Chapelle des Geneveys-sur-Coffrane).

6. Nomination des vérificateurs de compte et d'un remplaçant.

Pour les comptes 2018, sont proposés : Mme Ginette Stalder et M. André Liechti, avec un suppléant : M. Jean-Marc Fallet. Ces trois personnes sont nommées à l'unanimité avec les remerciements de l'assemblée.

7. Réélection de la pasteure Alice Duport

Le président lit l'article n° 58 de la constitution de l'EREN. Une réélection de pasteur est tacite. Si un cinquième des membres présents demande un vote pour cette élection, une nouvelle AG sera convoquée dans un délai de 3 mois. L'application de cette clause n'est pas demandée. L'assemblée réélit donc tacitement la pasteure Alice Duport pour un nouveau mandat de 6 ans.

8. Informations

- 1) Concernant la chapelle des Geneveys-sur-Coffrane : l'acte de vente a été signé chez le notaire à mi-février 2018. Le produit de la vente (moins l'impôt sur les gains immobiliers, moins le remboursement de l'hypothèque) arrivera sur les comptes de la paroisse à la fin du mois d'avril.

- 2) En juin 2019 un renouvellement du CP aura lieu selon le calendrier usuel. Le président annonce que nous sommes aussi à la recherche d'une personne pour le domaine de la gestion des bâtiments (salles louées à l'EREN et maison Farel). Il s'occupe de ce domaine, mais se réjouit de pouvoir le remettre à un autre (nouveau) membre du Conseil paroissial.

9. Divers

- 1) Proposition de Heidi Challandes : organiser pour les membres de la paroisse une visite guidée du musée de l'Islam à la Chaux-de-Fonds.
Idée à creuser dans le cadre du CP.
- 2) Distribution du courrier : certains quartiers ou villages n'ont pas encore de distributeurs attribués.

La parole n'étant plus demandée, le président remercie les membres présents, les bénévoles de la paroisse, les moniteurs des activités de l'enfance et du KT, les organisateurs des manifestations, les organistes et les musiciens lors des cultes, les ministres et les prédicateurs laïcs, les collègues du Conseil paroissial, la secrétaire ainsi que les concierges de nos bâtiments.

La séance est levée à 19h30.

Le secrétaire :

Jean-Marc Durand